

ÉVALUATION des capacités et aptitudes

Procédure d'évaluation

IL S'AGIT D'UNE ÉVALUATION SUR ORDINATEUR D'UNE DURÉE D'ENVIRON 45 MINUTES.

- Il s'agit d'un test d'évaluation de capacités et d'aptitudes et non d'un acte de formation.
- Le test précède la formation et les personnes testées ne sont pas des élèves (pas encore) même si elles disposent plus ou moins de compétences et d'aptitudes.
- Les réponses attendues ne sont pas à interpréter autrement qu'au travers l'objet visé par l'évaluation (évaluer des capacités) et non pour leur justesse en elle-même (par exemple, lorsque l'on teste la capacité à prendre une décision, on n'évalue pas la valeur de cette décision, mais seulement la capacité de la personne à s'engager dans cette décision).
- Il n'y a pas de « pièges » dans les situations présentées, la personne testée doit simplement se placer en tant que conducteur de la moto d'où la situation est filmée ou photographiée.
- Les questions posées ne sont pas des questions à traiter comme des questions de l'épreuve type ETG, c'est-à-dire « je dois faire ceci ou cela », mais comment je perçois cette situation.
- Les questions à partir des situations filmées doivent être traitées en tenant compte de la dynamique de cette situation, c'est-à-dire en tenant compte des données de mouvements avant l'arrêt sur image ; l'aspect statique de l'arrêt sur image ne doit pas faire analyser la situation comme une diapositive de code.

L'ensemble de ces consignes est rappelé à la personne dès le début du test ou au passage de chaque partie spécifique de l'évaluation.

Les catégories de critères évalués

Le test distingue 2 catégories de capacités :

- celles permettant d'évaluer les aptitudes à manipuler une moto et préparant l'apprentissage des épreuves de plateau, il s'agit :
 - des capacités sensori-motrices,
 - et des capacités d'équilibre ;
 - s'y ajoute les capacités de transfert de connaissances techniques et de sécurité ;
- celles permettant d'évaluer la compréhension des situations de conduite, préparant les apprentissages en circulation, il s'agit :
 - des capacités cognitives d'attention dirigée et de mémorisation,
 - des capacités cognitives de compréhension et de traitement des informations des situations de circulation.

Le test est complété par l'évaluation d'aptitudes :

- les facteurs de volonté et de motivation ;
- les aspects émotionnels et affectifs.

Les questionnaire

Seules les questions présentées ci-dessous font l'objet d'attribution de points.

Les autres relèvent de l'information simple à destination de l'établissement et des enseignants, comme la situation de la personne testée, les enseignements suivis ou ses diplômes obtenus.

Spécificité :

Une version spécifique du questionnaire s'adresse aux personnes désirant suivre une formation au permis AI, pour tenir compte de leurs expériences relatives et des capacités de transfert qui leur sont propres.

QUESTIONS

CRITÈRES ÉVALUÉS

1. Capacités et connaissances sensori-motrices

POSSESSION DE PERMIS

Capacités de transfert et compétences de conduite.
Capacités de gestion de situations de circulation.

EXPÉRIENCE DE CONDUITE MOTO
EN ET HORS CIRCULATION ET SELON LA
PUISSANCE

Capacités de transfert des compétences techniques.

EXPÉRIENCE DE CONDUITE DE CYCLOMOTEUR

Capacités de transfert des compétences techniques.

EXPÉRIENCE DE CONDUITE DE CYCLE

Capacités de transfert des compétences d'équilibre.

MODE DE DÉPLACEMENT

Capacités de transfert des compétences en circulation.

USAGE D'ENGINS POUR LESQUELS L'ÉQUILIBRE
EST PRINCIPAL

Capacité de transfert des capacités d'équilibre.

2. Capacités de compréhension et de traitement

CONNAISSANCES DE SÉCURITÉ

Connaissances des trajectoires en sécurité.

3. Aspects émotionnels et affectifs

RÉACTION FACE À L'ÉCHEC

État d'esprit positif
Persévérance
Dévalorisation. Fuite
Critique de tiers

FACILITÉ OU DIFFICULTÉ PERÇUE
ET CARACTÈRE CONTRAIGNANT OU ASPECT
AGRÉABLE DE L'APPRENTISSAGE.

Image de soi.
Émotion positive : plaisir à apprendre.
Sensation de contrainte.

INTÉRÊT ET ATTIRANCE POUR LA CONDUITE DE LA
MOTO

Émotion positive et valorisation.

PEUR DE CONDUIRE UNE MOTO

Émotion négative et ressenti d'émotion négative.

PENSEZ-VOUS SAVOIR...
PENSEZ-VOUS CONNAÎTRE LES OPÉRATIONS...

Capacité d'auto-évaluation justifiée
ou excès de confiance/surestimation de soi.

CONNAISSANCES TECHNIQUES

Connaissances des procédures de freinage,
d'équilibre, d'inclinaison et de direction.

4. Facteurs de volonté

SATISFACTION DE SA SITUATION
PROFESSIONNELLE/ OU DE SES APPRENTISSAGES

Sentiment d'auto-efficacité personnelle.

PRATIQUES SPORTIVES ET FRÉQUENCE

Implication volontaire et persévérance.

ÉNONCÉ DES RAISONS POUR APPRENDRE
À CONDUIRE

Motivation à suivre une formation à la conduite moto.

RYTHME D'APPRENTISSAGE

Implication volontaire.

5. Capacités de perception, d'analyse et de décision

Les vidéos des écrans 70, 71, puis celles des écrans 72 à 75, situées en fin de test, complètent l'évaluation des aptitudes et capacités techniques visant à déterminer les volumes d'apprentissage hors circulation.

S.70, S.71

Capacité visuo-spatiale.
Évaluer les trajectoires sur route.

S.72, S.73, S.74, S.75

Capacité à évaluer la position et l'équilibre sur la moto et la trajectoire à basse vitesse.

Les capacités cognitives de compréhension et de traitement des informations des situations de circulation.

S.54, S.55, S.56, S.57

Perception et sélection d'indice principal.

S.58, S.59, S.60, S.61

Compréhension de situation.

S.62, S.63, S.64, S.65

Capacité de prévision et d'anticipation.

S.66, S.67

Capacité d'évaluation de distances et de vitesses.

S.68, S.69

Capacité décisionnelle.

TEMPS DE RÉACTION : MOYENNE DES TEMPS
DE RÉPONSE

Efficacité du temps de réaction et de traitement
cognitif.

6. Capacités d'attention et de mémoire de travail

10 SITUATIONS PRÉSENTÉES DURANT 4"

Attention dirigée.
Mémoire de travail.
Exactitude ou erreur sur la prise d'information.

Bilan des points attribués et volumes d'apprentissage, plateau et circulation

On distingue le total des points attribués selon les apprentissages hors et en circulation pour définir :

- le volume des apprentissages de compétences pour les exercices de plateau hors circulation, minimum 8 heures (5 heures en cas de permis A1) ;
- le volume des apprentissages en circulation ; minimum 12 heures (10 heures en cas de permis A1).

Présentation du bilan, entretien et adaptation des valeurs de points attribuées

Le bilan s'effectue avec un enseignant moto, seul habilité à présenter et à expliquer les volumes de points attribués et leur signification.

À partir de là, il proposera un volume de formation qui correspond aux capacités et aux aptitudes de chacun. Le postulant n'hésitera pas à le questionner et à échanger avec lui pour valider ensemble la planification des différents apprentissages. L'enseignant le sollicitera dans ce sens afin d'affiner le test.

Il cherchera à vérifier chez le postulant la qualité de ses réponses. Il se peut en effet que la personne complète ou revienne sur certaines de ses réponses, notamment suite à une compréhension partielle de la question.

L'enseignant a toute latitude à ce moment pour valider les points attribués ou bien en effectuer une adaptation, dans un sens positif ou non. Un guide d'analyse des résultats est mis à sa disposition pour entériner ou corriger le bilan et donc la proposition des volumes de formation.



A1-A2

ÉVALUATION de départ

Procédure d'évaluation

CE TEST PERMET DE QUANTIFIER LE NOMBRE D'HEURES DE FORMATION À LA CONDUITE D'UNE MOTOCYCLETTE.

Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel.

Il pourra être revu à la baisse, par l'implication de l'élève dans la formation, ainsi que par la fréquence des heures.

Cette évaluation permettra, en concertation avec l'école de conduite, d'organiser un calendrier de formation.

Elle se décompose en 8 rubriques :

- La première concerne : des renseignements d'ordre général sur l'élève
- La seconde, son expérience de la conduite
- La troisième, sa connaissance du véhicule
- La quatrième, ses attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité
- La cinquième, ses habiletés
- La sixième, sa compréhension et sa mémoire
- La septième, sa perception
- La huitième, son émotivité

L'évaluation vise à la production d'un résultat codifié à 3 niveaux de performance (faible, satisfaisant, bon) conduisant à 3 tranches de propositions de volumes horaires.

Ce test durera environ 45 minutes.

Détail des compétences évaluées

QUESTIONS	CRITÈRES ÉVALUÉS
RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GÉNÉRAL	Sur la base d'un questionnaire et d'un échange avec le formateur : Identité, âge, résidence, niveau scolaire, profession, nationalité, acuité visuelle, correction de la vision, visite médicale, incompatibilités déclarées. Ces critères n'entraînent pas de chiffrage, mais permettent de donner des orientations au formateur sur les difficultés éventuelles de compréhension de la langue française ainsi qu'éventuellement de dépister des déficiences sensorielles ou motrices et de proposer une visite médicale ou de suggérer un simple appareillage de la vue par exemple.

QUESTIONS	CRITÈRES ÉVALUÉS
EXPÉRIENCE DE LA CONDUITE	Sur la base d'un questionnaire : · Permis possédés · Véhicules conduits · Zone d'évolution à bord du véhicule · Temps de pratique en conduite · Contexte d'accompagnement ou pratique autonome.
CONNAISSANCES THÉORIQUES SUR LE VÉHICULE	Capacité à répondre à un QCM à 3 propositions sur une série de 12 questions déclinées en 4 thèmes techniques : direction, boîte de vitesse, embrayage, freinage.
ATTITUDES À L'ÉGARD DE LA SÉCURITÉ ET À L'ÉGARD DE L'APPRENTISSAGE	Sur la base d'un entretien, hiérarchisation des attitudes à l'égard de la sécurité : limitation aux aspects techniques et réglementaires de la conduite versus adaptation au contexte et partage de l'espace routier. Sur la base d'un entretien, repérage de la motivation à l'apprentissage de la conduite : par choix et motivation interne versus motivation externe et nécessité.
HABILETÉS (COORDINATION ET SYNCHRONISATION DES GESTES)	Hors circulation : · Installation sur la moto en autonomie à l'initiative du formateur. · 5 réalisations de « départ arrêt » sur terrain plat à la suite d'une démonstration commentée du formateur. · Équilibre : après explications sur le fait que le regard précède la trajectoire et l'action sur le volant, l'élève exécute un slalom non matérialisé en autonomie au ralenti.
COMPRÉHENSION ET MÉMORISATION	Compréhension : Nécessité d'avoir recours à des explications ou démonstrations supplémentaires durant les exercices concernant les habiletés. Mémorisation : Capacité à citer dans l'ordre les 5 opérations nécessaires pour démarrer et s'arrêter.
PERCEPTION	Compétences évaluées : sens de la trajectoire ; capacité d'observation de l'environnement, sens de l'orientation et direction du regard.
ÉMOTIVITÉ	Les réactions émotives sont évaluées durant toute la durée de l'évaluation. Elles concernent les réactions générales (paroles et gestes divers) ; et les crispations gestuelles.